

L'accompagnement social des personnes hébergées à l'hôtel

Plateformes d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH)

Source : Données PASH, traitement Drihl - 31 décembre 2024

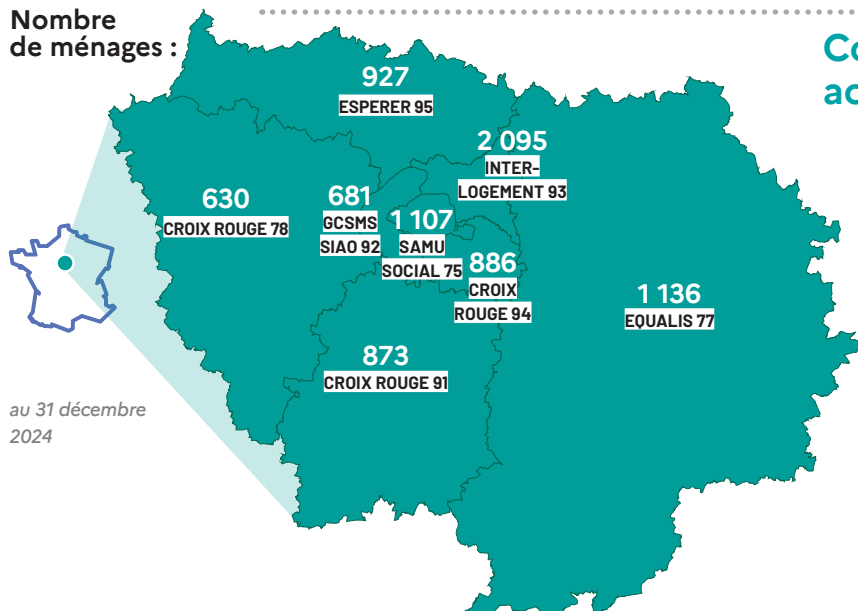
Les Plateformes d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH) créées par l'État en 2020 accompagnent les ménages hébergés à l'hôtel par les SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation). Cette structuration de l'accompagnement à l'hôtel par l'État vient en complément de l'action des acteurs de droit commun compétents en matière d'accompagnement, à savoir les conseils départementaux (CD) et les centres communaux d'action sociale (CCAS).

Objectifs des 8 PASH

- garantir une **équité d'accompagnement** aux ménages hébergés à l'hôtel dans un même département ;
- rationaliser le travail quotidien des équipes de **travailleurs sociaux en territorialisant leurs actions** ;
- simplifier la coordination locale en désignant un **interlocuteur unique** départemental ;
- accroître les sorties d'hôtel des ménages **vers les structures d'hébergement et de logement** ;

- instaurer un pilotage de l'accompagnement social à l'hôtel par les services de l'État en se basant sur une **observation régionale commune** aux 8 départements ;
- intervenir en urgence** - sous 48 heures - et sur demande des SIAO auprès des ménages détectés en situation de grande vulnérabilité par les écouteurs 115 ;
- accompagner ou suivre** sur demande des SIAO des ménages qui disposent d'une prise en charge hôtelière stabilisée sur un même département.

Nombre de ménages :



Combien de ménages sont accompagnés par les PASH ?



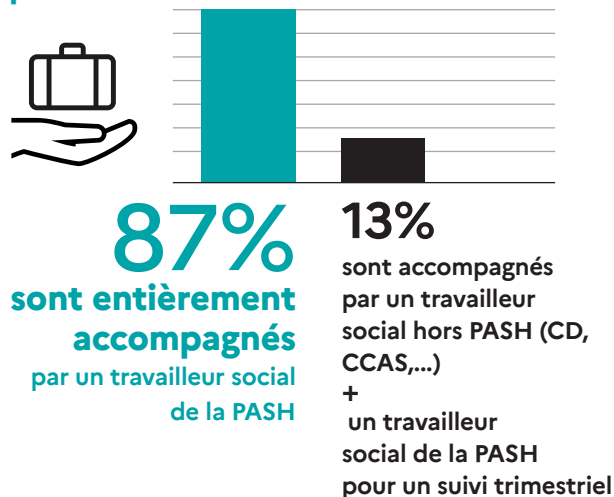
8 335

ménages (soit 27 696 personnes)
accompagnés

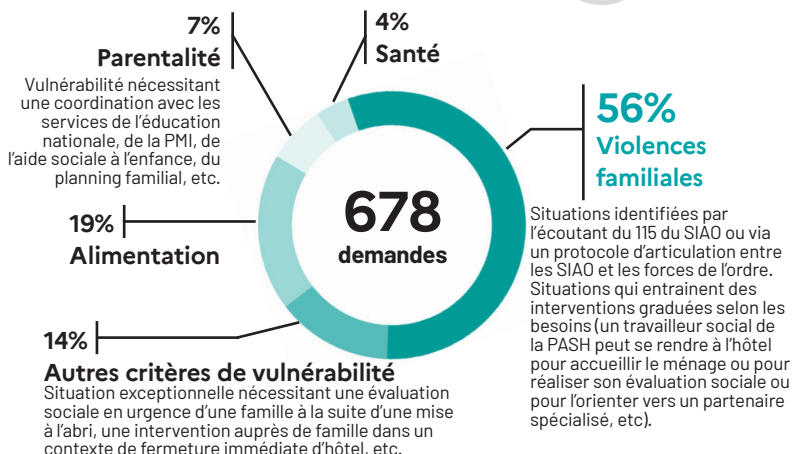
Près de **65%** des ménages hébergés* à l'hôtel par l'État sont accompagnés par les PASH

* en prise en charge stabilisée

Comment les ménages sont-ils accompagnés par les PASH ?



Pour quel motif les SIAO demandent-ils aux PASH d'intervenir en urgence ?

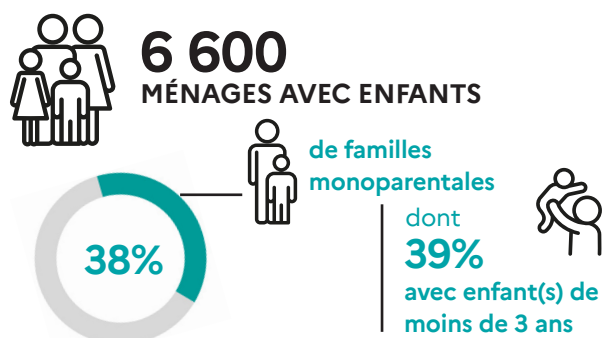


Qui sont les ménages accompagnés par les PASH ?

SUR LES 27 696 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



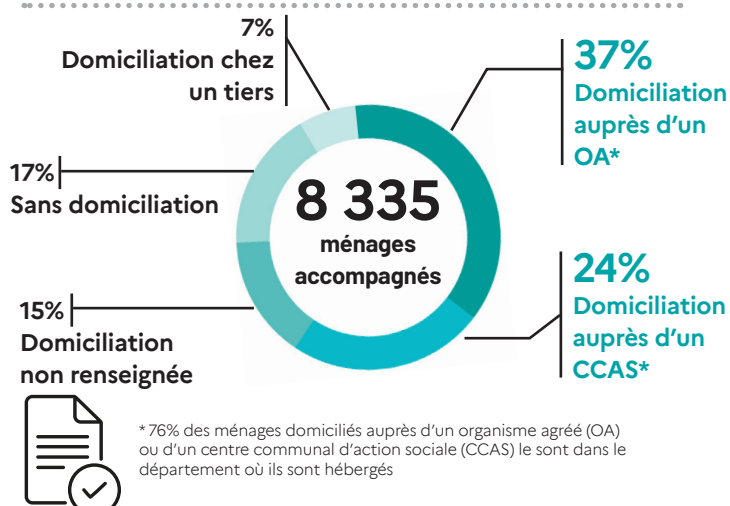
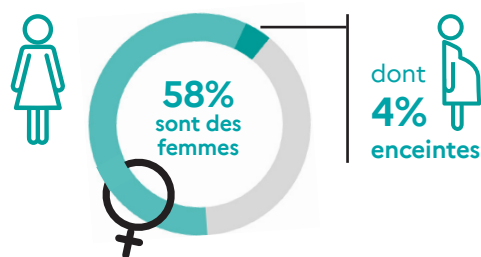
SUR LES 8 335 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS



SUR 14 343 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES



SUR 14 343 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES



Si les ménages sont éligibles, ils participent financièrement à leur hébergement

Où vont les ménages accompagnés par les PASH après l'hôtel ?

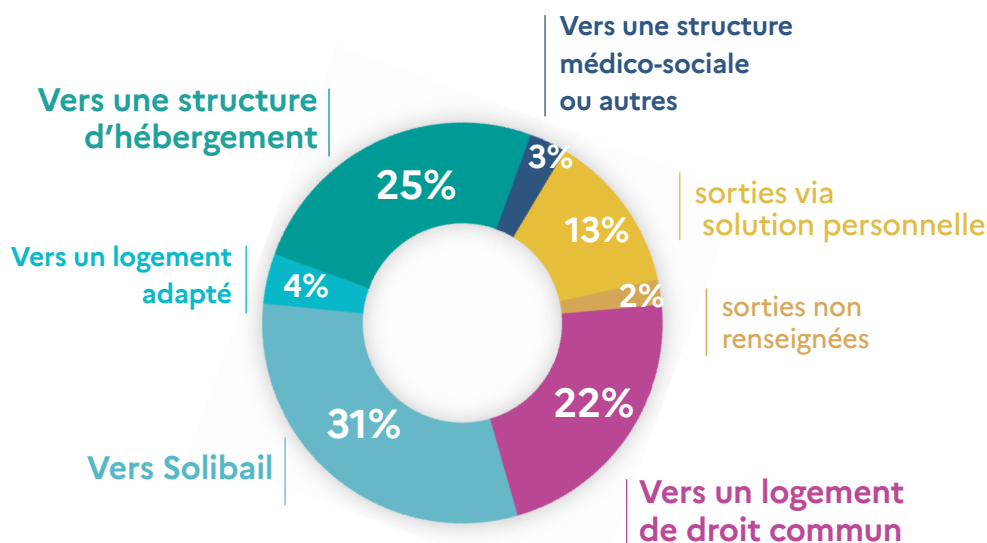
Pour sortir de l'hôtel, les ménages doivent avoir une évaluation déposée par leur travailleur social sur le SISIAO.

89% des ménages accompagnés par les PASH en disposent d'une

2 040

ménages sont sortis de l'hôtel au cours de l'année 2024

dont **79%** dans le même département que celui dans lequel ils étaient hébergés



Près de **60%** des ménages sortis ont accédé à un dispositif de logement adapté ou pérenne